

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A. Offre et commande

1. Ce document présente les termes et conditions applicables aux offres et commandes de la SRL RENOVE HOME.
2. Les offres sont valables **1 mois**. La commande est formée par l'acceptation de l'offre. Toute acceptation après cette période engage le client à acheter les produits, mais le vendeur n'est pas tenu par les prix et délais indiqués. Les prix peuvent être ajustés en cas de hausse des coûts.
3. En acceptant l'offre, le client confirme avoir vérifié : quantités, finitions, couleurs, sens d'ouverture et options des produits. La SRL RENOVE HOME décline toute responsabilité en cas de discordance avec des échanges antérieurs.
4. Toute modification demandée après acceptation sera facturée **150 € HTVA** en sus, plus tout ajustement de prix nécessaire.

B. Intervention

1. La prise de mesures définitives est effectuée par nos soins, **seuil placé**. En cas de prise de mesure **seuil non placé**, Renove Home sera dégagé de toute responsabilité de prises de mesure.
2. Le chantier doit être libre et espaces de travail dégagé.
3. Le mesurage pour la fabrication sera réalisé après réception de l'acompte et lorsque le chantier est prêt (pierre bleue posée et les baies terminées).
4. La fabrication ne commencera qu'après réception de toutes les informations nécessaires pour l'ensemble de la commande, le délai en dépend.
5. La présence du ou des propriétaires est impérative lors du mesurage final pour confirmer les sens d'ouverture et autres points.
6. Les sens d'ouverture des portes et fenêtres peuvent être modifiés lors de la prise de mesures pour la mise en production.
7. Le prix du placement peut varier après la prise de mesure définitive.
8. Les prix sont sujets à modification après mesurage définitif avec le responsable atelier.
9. Réglage et équilibrage des châssis avant réception du chantier.
10. Le prix prévoit l'exécution du travail en une seule intervention.
11. Le démontage/remontage des rideaux et stores est à la charge du client.
12. Le nettoyage des vitrages ne sont pas compris.

Exclusions : finitions intérieures (plafonnage, ébrasements, chambranles, tablettes, etc.).

C. Démontage et pose

1. Démontage et évacuation des anciens châssis inclus.
La pose des nouveaux châssis **est réalisée dans le respect des règles de l'art et comprend :**
 1. Le resserrage intérieur à la mousse de polyuréthane
 2. Le resserrage extérieur de la maçonnerie par joint Comproband dans le bas du châssis et joint silicone souple (max. 5 mm), lorsque réalisable lors de la pose.
 3. Lorsque l'écart entre le châssis et la maçonnerie dépasse 5 mm, un cimentage devra être réalisé par vos soins ou en régie.
2. Malgré tout le soin apporté, les tablettes intérieures existantes peuvent se fissurer ou se casser ; les réparations sont à la charge du client.
3. Réglage et équilibrage des châssis.
4. Si la fixation prévue s'avère inefficace, des frais supplémentaires pourront s'appliquer.
5. En rénovation, les anciennes maçonneries peuvent empêcher la pose d'un joint silicone ; rejointoiement au ciment nécessaire à la charge du client
6. Pour un joint silicone coloré (RAL 9001, 7016, 5011, 6009 ou gris clair), supplément.
7. Toute installation motorisée nécessite une source électrique à proximité immédiate.
8. Une pose fractionnée, imposée par l'organisation du chantier, est facturée avec un supplément.
9. En cas de litige technique ou d'erreur de dimensions imputable à Renove Home, la société s'engage à remplacer la marchandise concernée.
Aucun travail de remplacement ne pourra être confié à un tiers sans l'accord préalable de Renove Home, et aucune indemnité ou compensation pour retard ne pourra être réclamée à ce titre.

D. Délais

1. Délai de livraison : **+/-12 semaines après prise de mesures finale et ou paiement de l'acompte**.
2. Les délais sont indicatifs et peuvent être rallongés en cas de retard du fournisseur.
3. Tout retard n'ouvre droit à aucune annulation, dédommagement ou intérêt.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

E. Accessibilité

1. Le client doit réserver les places de parking devant le bâtiment et s'assurer que le chantier est entièrement accessible et sécurisé. (Escalier, garde de corps, ...)
2. En cas d'inaccessibilité complète du chantier, les journées supplémentaires dues à l'inaccessibilité seront facturées au tarif en vigueur renseigné dans l'offre. Si le chantier devait être inaccessible, le client est tenu d'avertir Renove Home au moins 48h en avance si non la journée de travail sera facturée.

F. Garantie

1. Conformément au droit belge et européen, les travaux et fournitures bénéficient de la garantie légale de conformité de 2 ans à compter de la réception des travaux ou de la livraison des biens.
2. Les châssis, vitrages, quincailleries et accessoires bénéficient de la garantie légale minimale de 2 ans, sauf garantie commerciale plus étendue accordée par le fabricant.
3. La garantie couvre uniquement la fourniture ou le remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, déplacement, démontage, remontage ou entretien.
4. La garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, de mauvaise utilisation, de défaut d'entretien, de modification par un tiers ou de dommages dus à des influences extérieures (UV, intempéries, produits chimiques, corrosion, humidité excessive).

G. Réception des travaux

1. La réception des travaux a lieu à la fin du chantier et si possible en présence du client.
2. À défaut de remarques écrites émises le jour même, les travaux sont réputés réceptionnés sans réserve.
3. Les défauts visibles non signalés lors de la réception ne pourront plus faire l'objet de réclamation ultérieure.
4. La réception définitive intervient automatiquement 15 jours après la réception provisoire, sauf réclamation écrite motivée.

H. Vices cachés

1. Les vices cachés doivent être signalés par écrit dans un délai 48 h après leur découverte.
2. La responsabilité de la SRL RENOVE HOME est limitée à la réparation ou au remplacement de l'élément concerné, à l'exclusion de tout dommage indirect.

I. Limitation de responsabilité

1. La SRL RENOVE HOME ne pourra être tenue responsable des dommages indirects ou immatériels, tels que notamment pertes d'exploitation, pertes de loyers ou préjudices financiers, même en cas de retard ou de défaut.

J. Travaux supplémentaires et imprévus

1. Tout travail non prévu dans l'offre initiale, rendu nécessaire par l'état du bâtiment ou demandé par le client, fera l'objet soit d'un avenant écrit, soit d'une facturation en régie aux tarifs en vigueur si la décision doit être prise au moment même dans la logique du chantier.

K. Force majeure

1. La SRL RENOVE HOME ne pourra être tenue responsable en cas de retard ou d'inexécution résultant d'un cas de force majeure (intempéries, grèves, pénuries, retards fournisseurs, accidents, décisions administratives, etc.).

L. Entretien et usage normal

1. La garantie est conditionnée à un usage normal et à un entretien régulier des installations. L'absence ou le défaut d'entretien exclut toute prise en charge et interventions en garantie.

M. Réserve de propriété

1. Les biens fournis restent la propriété de la SRL RENOVE HOME jusqu'au paiement intégral du prix, même après leur placement.
2. La garantie est variable en fonction de nos fournisseurs.
3. La garantie couvre uniquement la fourniture des pièces reconnues défectueuses, **hors frais de montage et entretien.**
4. La garantie ne s'applique pas en cas de dommages dus à des influences extérieures (UV, produits chimiques, corrosion, liquides, gaz).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

N. Paiement

1. Paiement sur compte **BE74 7323 1813 6207 – BIC : CREGBEBB**, en mentionnant la référence facture :
 - **50 %** à la commande par virement bancaire sur le compte.
 - **40 %** le premier jour du placement (virement sur le compte réceptionné 3 jours avant)
 - **10 %** à la fin des travaux par virement bancaire sur le compte. (Max. 7 jours)
2. Tout retard dépassant de 15 jours entraîne l'arrêt immédiat du chantier et encaissement automatique des sommes dues.

O. Protection des données et droit à l'image

1. Données traitées : nom, adresse, e-mail, téléphone, données comptables.
2. Les données ne seront pas transmises à des tiers sauf pour besoins de service ou obligations légales.
3. Le client autorise Rénove Home à utiliser l'image des réalisations à des fins publicitaires (site internet, brochures, showroom, publicité en tout genre, photos, ...).

P. Litiges et droit applicable

1. La présence du client est requise lors de la livraison pour vérifier l'absence de défauts. Si un défaut est constaté, le client doit le signaler immédiatement et communiquer sa réclamation **par courrier recommandé sous 3 jours ouvrables, joindre des photos et la référence du devis**. Si aucun défaut n'est signalé lors de la livraison, le client renonce à toute contestation relative à un vice visible.
2. Le client doit également être présent à la fin des travaux pour contrôler la pose.
3. Les litiges sont soumis au **droit belge** et au tribunal de l'arrondissement du siège social de Renove Home.
4. Toute modification des présentes conditions doit être **écrite**.
5. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales.
6. La signature du devis implique que le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepter sans réserve.